

*Il doit se plier à une sévère discipline intellectuelle s'il veut en retracer les phases mouvementées avec cette liberté d'esprit, cette impartialité totale, qui doivent être la loi des études historiques. C'est notre existence nationale, c'est notre liberté religieuse qui sont en jeu. Comment éviter que les appréhensions des heures menaçantes et les ressentiments des heures tragiques n'affectent la netteté de la vision, n'altèrent la sûreté du discernement, ne faussent l'équité de l'appréciation? Comment empêcher le préjugé de s'insinuer dans le jugement en s'accolant au légitime sentiment national? En sens inverse, les historiens anglo-canadiens sont exposés à un péril analogue. Nous ne désirons nullement faire ici l'examen de conscience du prochain. Mais après avoir fait le nôtre, nous pouvons au moins réclamer le mérite d'un effort constant et énergique pour atteindre l'exactitude et respecter la justice. Nous garer à la fois de l'exagération et de l'atténuation, tel a été notre objectif."*

L'historien qui s'occupe de la grande histoire a besoin, plus que tout autre, d'une longue préparation et d'un savoir étendu. Ces armes nécessaires et souveraines, l'auteur de *Talon* et de *Montcalm* les possède à un degré éminent, qui donne à son œuvre un rayonnement de sécurité. Toute sa vie il a compulsé des textes et fouillé les arcanes de notre histoire. Et il a étudié de même l'histoire universelle, notamment celle de la France, de l'Angleterre et des États-Unis. Vétéran du journalisme, il s'est depuis quarante ans penché par vocation sur l'événement quotidien, pour en donner un commentaire doctrinal. Homme politique et ancien ministre, il a connu les hommes, et les responsabilités qu'entraîne l'exercice d'une haute autorité. Avocat et juriste, il s'est habitué de bonne heure à débrouiller le phénomène juridique, d'une importance historique capitale à une époque où nos droits les plus sacrés étaient dans la balance et où furent fixées nos destinées religieuses, nationales et politiques. Et par-dessus tout, orateur et littérateur justement renommé, homme de principes, catholique et patriote ardent, M. Chapais n'avait-il pas toutes les qualités du bon historien ?

De là ces tableaux d'ensemble et ces croquis qui fixent une situation et une époque, et qui font, par exemple, du chapitre sur l'Acte de Québec l'un des plus éloquents et des plus beaux que l'on puisse lire. De là ces dissertations légales nettes et